



N°DEL101-2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX et le **DIX-HUIT** du mois d'**OCTOBRE** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **DOUZE OCTOBRE 2022**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :

Mme Véronique AUDOUY – M. Arnaud LARBERE – M. Julien DUBOIS – Mme Martine DEDIEU – M. Grégory RENDÉ – Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE – M. Pascal DAGES – Mme Marie-Constance LOUBERE-BERTHELON – Mme Marylène HENAUULT – Mme Martine ERIDIA – Mme Martine LABARCHEDE – M. Julien RELAUX – Mme Florence PEYSALLE – M. Yves LOUMÉ – Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU – M. Philippe CASTEL – M. Pascal LAVIGNE – M. Serge POMAREZ – Mme Gloria DORVAL – Mme Sophie IRIGOYEN – M. Jean SOUBLIN – M. Gérard LE BAIL – M. Albert AUZEMERY – M. Philippe LAFFITTE – Mme Chantal FRAYSSE – M. Hervé DARRIGADE – Mme Caroline JAY – M. Christian CARRERE – M. Julien BAZUS – Mme Sylvie PÉDUCASSE – M. Jean LAVIELLE – Mme Christine BEYRIS – Mme Catherine FAVARD – M. Laurent LAFOURCADE – M. Christian BERTHOUX – Mme Christelle LALANNE – M. Pascal VILATON – M. Alain BERGERAS – Mme Corinne LAPORTE – M. Philippe DELMON – M. Bernard LANGOUANERE – M. Hikmat CHAHINE – M. Alain DUBOURDIEU – M. Thierry BOURDILLAS.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme Guylaine DUTOYA
M. Amine BENALIA-BROUCH
M. Guillaume LAUSSU
M. Alexis ARRAS
M. Vincent MORA
Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI
M. Pierre STETIN
Mme Bérengère SABOURAULT
Mme Martine GAY
M. Alain GODOT
M. André HUMEAU
Mme Catherine RABA
M. Henri BEDAT

Donne pouvoir à :

M. Christian CARRERE
Mme Martine DEDIEU
M. Grégory RENDÉ
M. Julien RELAUX
Mme Marie-Constance LOUBERE-BERTHELON
M. Yves LOUMÉ
Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU
M. Gérard LE BAIL
M. Julien BAZUS
Mme Christine BEYRIS
Mme Sylvie PÉDUCASSE
M. Laurent LAFOURCADE
Mme Christelle LALANNE

Conseillers communautaires absents et excusés :

M. Jean-Marie ABADIE – Mme Guylaine DUTOYA – M. Amine BENALIA-BROUCH – M. Guillaume LAUSSU – M. Alexis ARRAS – M. Vincent MORA – Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI – M. Pierre STETIN – Mme Bérengère SABOURAULT – Mme Martine GAY – M. Alain GODOT – M. André HUMEAU – Mme Catherine RABA – M. Henri BEDAT.

Secrétaire de séance : Mme Christelle LALANNE

Quorum : le quorum est atteint avec au moins 29 membres présents.



OBJET : TRANSPORTS ET MOBILITES DOUCES – DEMANDE DE SUBVENTION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION SOLUTIONS MOBILITE POUR L'ANNEE 2022

Monsieur le Vice-président expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5216-5,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax,

Vu les statuts de l'association Solutions Mobilité,

Vu la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et qui vient inscrire dans la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 le principe selon lequel toute association ou fondation qui sollicite une subvention auprès d'une autorité administrative ou d'un organisme chargé de la gestion d'un SPIC doit souscrire un « contrat d'engagement républicain »,

L'association, créée en 2016, a pour objet d'accompagner à la mobilité toute personne en insertion professionnelle orientée par divers prescripteurs (Pôle Emploi, CAF...) :

- Aide pour utiliser les transports en commun ;
- Accompagnement pour obtenir le permis de conduire ;
- Appui pour acquérir un véhicule ;
- Mise en place d'un service solidaire de prêt de véhicules en cas de nécessité pour une formation, une prise de poste ou pour permettre le maintien dans l'emploi (voitures, scooters, vélos et trottinettes électriques).

Les résultats de l'association Solutions Mobilité sur le Grand Dax pour l'année 2021 :

- Plus de 300 personnes accompagnées ;
- 4 290 journées de location solidaires de véhicules ;
- 100 emplois maintenus sur le secteur avec le service de prêt de véhicules ;
- 4 nouvelles voitures pour aller travailler ;
- 2 vélos électriques supplémentaires en location ;
- 5 scooters électriques mis en circulation fin 2021.

L'association renouvelle sa demande de subvention annuelle. Cette aide contribuera à :

- Accompagner plus de 350 personnes sur le territoire vers une mobilité autonome et durable ;
- Former 40 adultes au code de la route ;
- Acquérir et réparer 100 véhicules ;
- Apprendre à utiliser les transports en commun, à maîtriser les mobilités électriques ;
- Louer des scooters électriques pour l'accès et le maintien en emploi (objectif de 1 500 journées de location).

En tant que Vice-présidente de l'association Solutions Mobilité, Mme Christelle LALANNE, ne prend pas part au vote ni aux débats

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE DES VOTANTS,

Article 1 : ATTRIBUE une subvention annuelle de 20 000 € à l'association Solutions Mobilité. Les crédits sont inscrits au budget annexe Transports, article 6574.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Affiché/Publié le 26/10/2022

ID : 040-244000675-20221018-DEL101_2022-DE



Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
POUR COPIE CONFORME,
DAX, le 18 octobre 2022
Pour le Président empêché,**

**Hervé DARRIGADE,
1^{er} Vice-président.**

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Affiché/Publié le 26/10/2022

ID : 040-24400675-20221018-DEL101_2022-DE

